



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

*La Chaux*

Situation : le village est situé sur cette partie du premier gradin du Jura, qui s'incline à l'est sur la rive gauche de la Furieuse.

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste de Salins, paroisse de Chilly ; à 2 km de Chilly, 5 km de Salins, 14 km d'Arbois, 22 km de Poligny et 50 km de Lons-le-Saunier. Altitude : 501 m.

Le territoire est limité au nord par Champagny et Aresches, au sud par Valempoulières, à l'est par Aresches, Fonteny, Pont-d'Héry et Valempoulières, à l'ouest par Chilly et Champagny. La grange Malaton et l'entrepôt Malaton (ancien magasin des bois de l'Etat), font partie de la commune.

Il est traversé par les routes dép. n° 24, d'Arbois à Pontarlier, et n° 3, de Besançon à Genève, par les chemins vicinaux tirant à Salins, à Chilly et à Valempoulières, de Chilly à Salins, par ceux dits du Dérouchi, ou de la Fin et du Petit-Paret, et enfin par la vieille route de Salins à Pontarlier.

Les maisons, de grande dimension, sont bâties en pierres, couvertes en tuiles et bardeaux, et environnées de tilleuls, de frênes, de peupliers, qui donnent à cette petite localité, l'aspect d'un beau parc, et en font pendant l'été un séjour très agréable.

Population : en 1790, 156 habitants; en 1846, 156 habitants ; en 1851, 167 habitants, dont 72 hommes et 95 femmes ; population spécifique par km carré, 32 habitants ; 31 maisons ; 30 ménages. En 2002, 74 habitants. Les jeunes gens émigrent pour aller au service dans les villes.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocabulaire : saint Martin. Paroisse d'Ivory.

Série communal à la mairie, la série du greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2585 à 2589, 3 E 3685 et 3 E 8465. Tables décennales : 3 E 1366 à 1375.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 260, 5 Mi 1213, 5 Mi 22 et 23 et 5 Mi 1185.

Cadastre : exécuté en 1851 : surface territoriale, 510 Ha 32 a, divisés en 330 parcelles que possèdent 52 propriétaires, dont 32 forains ; surface imposable, 346 Ha 08 a savoir : 290 Ha 84 a en terres labourables, 42 Ha 57 a en parcours, 1 Ha 24 a en sol et aisances des maisons, 1 Ha 07 a en vergers, 43 a en friches, 25 a en jardins, 9 a en bois, d'un revenu cadastral de 6440 fr. ; contribution directe en principal 1288 fr.



Le sol, d'une fertilité ordinaire, produit du blé, du méteil, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du chanvre, des betteraves, du foin, des fourrages artificiels et beaucoup de fruits.

On récolte des céréales pour la consommation des habitants.

On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des cochons et des volailles. 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, de la marne employée pour l'engrais des terres, de la pierre à bâtir et de taille.

Il y a une fromagerie, dans laquelle on fabrique annuellement 18.000 kg de fromage façon Gruyère, de bonne qualité.

Biens communaux : une maison commune, une fontaine, et 5 Ha 85 a de pâtures et terres labourables, d'un revenu cadastral de 15 fr. 85 cent. L'instituteur et son école, fréquentée en hiver par 22 garçons et 18 filles, occupent provisoirement des maisons particulières.

Budget : recettes ordinaires 897 fr. ; dépenses ordinaires 897 fr.

### NOTICE HISTORIQUE

Le village de la Chaux tire son nom des voies romaines qui le traversaient, et qu'une vigie élevée dans le lieu dit au *Châtelet*, était destinée à protéger. Son territoire faisait primitivement partie de la vaste paroisse d'Ivory, qui a restitué à la lumière tant de débris antiques, tels que mosaïques, fondations de *balneum*, médailles, tuileaux à rebords, etc. Ces faits attestent une origine ancienne pour ce lieu, rarement mentionné dans les titres.

Seigneurie : la Chaux dépendait de la seigneurie de Valempoulières. Il y avait un fief de mairie, possédé d'abord par une famille noble qui portait le nom de ce village, puis par une branche de la maison de Falletans. Étienne de Falletans eut ce fief, ainsi que d'autres aux Arsures, à Charcenne et à Aresches, en vertu du testament de Philippe de Falletans, son oncle, de l'an 1540.

Chapelle : ce village dépendit, jusqu'en 1846, de la paroisse d'Ivory. Il y avait une chapelle, fondée en 1516, par François Guillon, de Salins, prêtre, sous le vocable de Notre-Dame et de saint Louis. On y célébrait la messe tous les dimanches. Elle a été transformée, vers 1830, en habitation particulière. La fête patronale est la saint Martin, dont on célèbre la fête le 11 novembre.

Curiosités : On remarque à la Chaux la charmante habitation de M. Charles-Désiré de Prudhomme, de Salins, ancien officier supérieur de cavalerie, décoré de plusieurs ordres, et le parc magnifique qui l'entoure. La variété des arbres, l'art avec lequel ont été distribués les bosquets, les charmilles, la situation pittoresque des jardins, rendent ce séjour délicieux.

La famille Ordinaire possédait dans ce village une maison de plaisance, dans laquelle elle venait souvent résider. C'est là que mourut, en 1804, M. Pierre-François Ordinaire, dont le caractère honorable se fit admirer, soit au barreau de Besançon, soit comme maire de cette ville, pendant la tourmente révolutionnaire. Il laissa deux fils, dont l'un fut recteur de l'académie de Besançon, et l'autre recteur de celle de Strasbourg. Près de cette maison, on voyait encore, il y a peu d'années, un tilleul qui avait atteint une grosseur prodigieuse. On avait pratiqué, dans son intérieur, une salle à manger, dans laquelle on pénétrait par une large porte ouverte au pied de l'arbre. Une galerie, destinée à la promenade, ceignait le tronc.